

paris 2^e

Vivre ensemble le deuxième arrondissement



tout savoir

**La vie associative
dans vos quartiers**

numéro 66 • novembre-décembre 2012

4 à 7 Handicap, le Mois Extra-ordinaire | Emploi, compte rendu de mandat 2012 | Inauguration, Accueil des tout-petits | Exposition, lien maternel • 8 Conseils de quartier, démocratie locale • 14 Portrait, une femme moderne



BAL DE LA BOURSE

Jusqu'au bout de la nuit

Samedi 24 novembre, le prestigieux palais Brongniart se métamorphose en piste de danse à l'occasion de la 11^e édition du Bal des Conseils de quartier.

Devenu l'événement annuel incontournable de fin d'année, le Bal des Conseils de quartier du 2^e réunit les habitants et les acteurs de l'arrondissement dans un esprit convivial et festif au sein du palais Brongniart. Monument phare du patrimoine parisien situé au cœur du 2^e arrondissement, l'ancien temple des transactions financières devient, le temps d'une soirée, une piste de danse et de rencontres, pour les petits et les grands. Organisé par l'association Air

2 Fête, en lien avec les Conseils de quartier et à l'initiative de la Mairie du 2^e, le Bal connaît un succès croissant qui illustre le dynamisme de la vie locale. Dès 17 h, les habitants pourront investir le palais et découvrir des animations réservées aux enfants. Des ambiances musicales pour tous les âges prendront le relais à partir de 20 h et ce, jusqu'à 2 h du matin. Il est possible d'apporter son pique-nique ou de se restaurer auprès de commerçants du quartier qui tiendront des stands.

+ d'infos

- L'entrée est libre et gratuite.
- Le vestiaire obligatoire à 1 € est géré par la bagagerie
- Mains Libres.



PARK(ING) DAY

Vendredi 21 septembre, l'événement mondial Park(ing) Day a ravi les passants qui ont découvert, sur la place de la Bourse, une ambiance végétale.

VIDE-GRENIERS

Comme chaque année, le vide-greniers de la Mairie a accueilli exposants et visiteurs rue de la Banque et place de la Bourse. Le beau temps était aussi de la partie. Merci aux bénévoles de l'association Accomplir !



PRÊT, FEU, PARTEZ !

Pour sa 9^e édition, les « 10 km Paris Centre » ont rassemblé sous le soleil, plus de 4 500 amoureux de la course à pied, dont Jacques Boutault (arrivé 2 663^e), qui a ensuite remis les coupes aux vainqueurs.

UNE RENTRÉE, DEUX MAIRES

Bertrand Delanoë, maire de Paris et Jacques Boutault, maire du 2^e, ont tenu à saluer le personnel de l'école Beauregard à l'occasion de la rentrée des classes.



INAUGURATION DU POTAGER DE LA LUNE

Samedi 22 septembre, le maire a inauguré le premier jardin partagé de l'arrondissement au square Bidault en présence de Fabienne Giboudeaux et Dominique Dussart. Il est géré par l'association Jardinières et Jardiniers du 2^e.

Terrasses et circulation : les vertus du dialogue



Dans le dernier journal d'arrondissement, je vous présentais un plan de circulation expérimental dans le quartier Montorgueil-Saint-Denis. Celui-ci correspond à la nécessité de dissuader les voitures et les deux-roues motorisés d'accéder sans autorisation au quartier. Les services de la Ville ont fait le maximum pour que l'information soit donnée au plus grand nombre. Bien entendu, un tel changement a parfois perturbé les habitudes de certains habitants. Nous nous efforçons d'être réactifs et de palier rapidement aux défauts d'information et de signalisation lorsqu'ils nous sont indiqués.

Cette réorganisation de la circulation est accompagnée d'une charte temporaire des terrasses. Cette charte, qui prend fin le 15 décembre, a déjà permis à la situation de connaître une nette amélioration. J'ai conscience qu'il reste des progrès à accomplir, mais je me réjouis du retour du dialogue entre tous et des avancées que représente cette charte temporaire.

Je souhaite vous entendre sur ces deux sujets importants pour la vie de notre quartier. Aussi, je vous invite à participer à une réunion d'informations et d'échange **le 13 décembre à 18h45 salle Jean Dame**, 17 rue Léopold Bellan. Les conclusions chiffrées de ces deux expérimentations vous seront présentées et nous débattons ensemble, en présence des différents acteurs du quartier, des services de la Ville et des élus de l'arrondissement.

Bien cordialement,

Jacques Boutault,
maire du 2^e arrondissement de Paris

La question au maire

Monsieur le maire, quelle est votre action pour les illuminations de Noël ?

Sylvie R, Vivienne-Gaillon

“ Les illuminations de Noël sont des initiatives prises (et financées) par des associations de commerçants. La Ville de Paris, via l'opération "Paris illumine Paris " apporte ensuite une aide financière. La Ville instruit les demandes en consultant les mairies d'arrondissement. Nous encourageons les commerçants à se regrouper pour proposer des projets d'une bonne qualité esthétique. Nous agissons aussi afin de restreindre les horaires nocturnes, les installations précoces et les démontages tardifs qui entraînent une augmentation des consommations énergétiques. Nous encourageons également les alternatives comme les décorations non consommatrices d'énergie. »

NOV.-DÉCEMBRE

Lundi 12 novembre
Commémoration
du 11 novembre 1918
En mairie, à 11 h 30

Mardi 13 novembre
Concert MOTUS
En mairie, à 20 h

Lundi 19 novembre
Conseil de quartier
Vivienne-Gaillon
En mairie, à 20 h

Mardi 20 novembre
Conseil de quartier
Montorgueil-Saint-Denis
Centre Cerise, à 20 h

Jeudi 22 novembre
Projection-débat du film
« Planète à vendre »
Salle Jean Dame, à 19h30

Jeudi 29 novembre
Conseil d'arrondissement
En mairie, à 19 h

Vendredi 30 novembre
Saison de lecture
Centre Cerise, à 20 h

Mercredi 5 décembre
Conseil de quartier
Sentier-Bonne-Nouvelle
En mairie, à 20 h

Samedi 8 décembre
Accueil des nouveaux
habitants
En mairie, à 9 h 30

L'AUTRE ÉCRAN
Salle Jean Dame

Mardi 6 novembre, 19 h 30
Vendredi 16 novembre, 19 h 30
Jeudi 29 novembre, 20 h
Vendredi 14 décembre, 20 h
Jeudi 20 décembre, 20 h

Mercredi 13 décembre
La circulation et les
terrasses dans le quartier
Montorgueil-Saint-Denis
Réunion d'échange et débat
Salle Jean Dame, à 18 h 45

Jeudi 10 janvier
Vœux du maire
En mairie, à 19 h 30

l'actualité : près de chez vous

HANDICAP

Le Mois

Extra-ORDINAIRE

Du 1^{er} au 30 novembre, le Mois Extra-Ordinaire met en lumière les talents des personnes en situation de handicap.

Impulsé par Véronique Dubarry, adjointe au maire de Paris, chargée des personnes en situation de handicap, le Mois Extra-Ordinaire lance sa 4^e édition sur le thème « Et si nous faisons vraiment connaissance... ». Sous forme d'expositions, de concerts, de débats et de performances, l'événement favorise la rencontre de tous les publics autour du handicap. Le 2^e arrondissement accueille quatre manifestations :

Bal adapté aux personnes déficientes visuelles

Le 10 novembre de 14h30 à 20h30, en mairie du 2^e

Gratuit et ouvert à tous par l'association Danse 1 pas à 2.

« Parlons de nos vies, quelles solutions concernant les violences en milieu carcéral ? »

Le 12 novembre à 19 h, salle Jean Dame

Débat citoyen sourds/entendants, par Bête à Bon Dieu Production.

> Réservation conseillée sur contact@babdp.org

Conférence « Accessibilité des commerces pour tous »

Le 19 novembre de 15 h à 17 h CCIP – 2, place de la Bourse

> Réservation obligatoire : abayol@ccip.fr

« Lointain intérieur »

Le 30 novembre à 18 h, salle Jean Dame

Spectacle théâtral, par le Théâtre du Cristal.

> Réservation conseillée au 01 34 70 44 66

EMPLOI

Compte rendu de Mandat 2012



Bertrand Delanoë était, le lundi 29 octobre dernier, aux côtés de Jacques Boutault et des élus de la majorité municipale dans la nef du palais Brongniart pour rendre compte de leur action dans le domaine de l'emploi. Depuis 2001, ces rendez-vous annuels rythment la vie démocratique parisienne avec, toutefois, des évolutions dans la manière de procéder.

Ainsi, cette année, le hashtag #CRM2012 a permis d'étendre la portée de l'événement à celles et ceux pour qui il était plus facile de le suivre depuis les réseaux sociaux que de se rendre place de la Bourse.





INAUGURATION

Accueil des tout-petits

Le centre multi-accueil géré par le centre social La Clairière, a ouvert ses portes, le 24 septembre dernier au numéro 1 de la rue Dussoubs.

L'ouverture du centre d'accueil des tout-petits est l'aboutissement d'un projet datant de 2008, porté par La Clairière et appuyé par l'équipe municipale. Cet espace peut accueillir jusqu'à 18 enfants de 2 mois et demi à 3 ans (15 en halte-garderie et 3 en crèche). Les berceaux seront attribués par la commission des places en crèche. Le choix du

nom s'est porté sur deux personnalités importantes de l'histoire de La Clairière : le pasteur Paul Vergara et Marcelle Guillemot, respectivement ancien directeur et assistante sociale de l'association qui ont sauvé de la déportation des dizaines d'enfants juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

EXPOSITION

L'enfant au centre des attentions

En collaboration avec l'association SOS les Mamans, la Mairie du 2^e accueille, du 19 au 30 novembre, dans le cadre des Journées mondiales dédiées à la lutte contre les violences faites aux

femmes et des droits de l'enfant, l'exposition photo « Désenfantée » dont le but est de mettre en lumière le lien mère-enfant, souvent fragilisé à cause de conditions de vie précaires ou de violences intrafamiliales.

Un vernissage aura lieu le lundi 19 novembre à 18h30 ainsi qu'un débat le vendredi 23 novembre à 19h en mairie sur le thème « Violences et judiciarisation des séparations parentales... et les enfants dans tout cela? », en présence de spécialistes de la relation mère-enfant.



: en bref

CYCLE DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

À l'initiative du maire du 2^e, ce cycle de conférences-débats a pour objectif de répondre à la question « Demain quels humains ? ». Des rencontres de spécialistes vous sont proposées une fois par mois.

> **Prochaine rencontre** : « Humain : enquête sur ces révolutions qui vont changer nos vies » avec R.-P. Droit et M. Atlan, **mardi 27 novembre, 20h30, en mairie.**

STOP AUX MÉGOTS !

De nouveaux éteignoirs à cigarettes sont installés depuis septembre sur les poubelles vertes des rues parisiennes. Au total 10000 éteignoirs aident les fumeurs à préserver l'espace public. Désormais, jeter un mégot par terre sera passible de 35 € d'amende.



SPECTACLES DE NOËL

Comme chaque année, des spectacles sont proposés aux écolières et aux écoliers de l'arrondissement :

Pour les maternelles :

– *Merlin l'Enchanteur*, jeudi 20 et vendredi 21 décembre.

Pour les élémentaires :

– *La Petite Sirène*, lundi 17 décembre,
– *Ulysse, l'odyssée fantastique*, vendredi 21 décembre.

SOLIDARITÉ ALZHEIMER

Le SSIAD Atmosphère dispose désormais d'une équipe spécialisée Alzheimer dans le 2^e pour apporter au binôme aidant-malade, sur un temps court, des clés pour préserver un équilibre de vie.

Aide à la personne :

01 55 34 13 00, puis 1.

Soins infirmiers et ESA : 01 55 34 13 10

www.atmosphere-services.com

22, rue du Sentier – 75002 Paris

CONSEILS DE QUARTIER

Une démocratie locale active et réactive

Bien implantés dans l'arrondissement, les Conseils de quartier participent avec dynamisme et sérieux à la vie locale. Retour sur les dernières décisions prises par vos conseiller-e-s de quartier.



Après approbation du compte rendu de la dernière réunion, la discussion s'est rapidement orientée sur la charte locale « terrasses » du quartier. La relation est faite avec le nouveau plan de circulation provisoire, une certaine volonté de la part des commerçants à respecter les propositions faites par la Mairie est notée. Pour la circulation, un élément majeur est la fermeture d'entrée de la rue des Petits-Carreaux. Néanmoins, des deux roues motorisés continuent à descendre cette rue. Une discussion a été engagée sur le stationnement des personnes handicapées dans l'arrondissement, le 2^e disposant d'un nombre de ces places supérieur à celui de la moyenne parisienne (4,5 contre 2 % à Paris). Le Conseil de quartier a aussi voté le montant d'une somme pour l'achat d'un sonomètre, qui sera utilisé pour prendre des mesures de bruit dans le quartier, d'une participation aux frais du Bal de la Bourse 2012, ainsi que d'une somme dédiée au site Internet des Conseils de quartier.

Prochaine séance : mardi 20 novembre 2012 à 20h, au Centre Cerise (46, rue Montorgueil)



L'inquiétude concernant l'installation d'une antenne de téléphonie mobile au 12, rue de Louvois, à proximité de l'école, s'est manifestée lors de cette réunion du Conseil de quartier. Les permis d'installation des antennes s'effectueront dans le cadre d'une nouvelle charte négociée entre la Ville de Paris et les opérateurs de téléphonie mobile. La Mairie d'arrondissement va proposer des études de mesures avant et après l'installation de l'antenne. Comme lors des deux autres Conseils de quartier, une participation financière pour le Bal de la Bourse a été votée. Le cas des établissements de nuit fermés administrativement a été évoqué. Un compte rendu de la réunion organisé par la Régie de quartier Paris Centre a été fait. Celle-ci compte élargir ses activités aux services à la personne, notamment en direction des personnes âgées. Les travaux reprennent pour l'espace de glisse de la rue Léon Cladel pour une durée d'environ 10 semaines.

Prochaine séance : lundi 19 novembre 2012 à 20h, en mairie d'arrondissement



L'artiste Claire Maugeais, invitée par le Conseil de quartier, a détaillé l'installation de son œuvre dans le quartier. Dès la confirmation d'une date pour l'inauguration officielle, celle-ci sera annoncée sur le site Internet des Conseil de quartier (conseilsdequartierparis2.org), ainsi que sur tous les supports médias de la Mairie d'arrondissement. Une autre inauguration a été à l'honneur, celle du jardin partagé du square Bidault qui est ouvert à tous les habitants de l'arrondissement. Le renouvellement des membres du Conseil de quartier (par quart tous les ans) ainsi que le vote du budget attribué à la prochaine édition du Bal de la Bourse ont été les autres sujets traités lors de cette première réunion de la rentrée.

Prochaine séance : mercredi 5 décembre 2012 à 20h, en mairie d'arrondissement

> Pour tout renseignement : Alin POPESCU (alin.popescu@paris.fr – 01 53 29 75 26)



Fin des travaux rue Léon Cladel

Depuis le lundi 1^{er} octobre, et pour une durée de dix semaines, les travaux se poursuivent rue Léon Cladel. L'espace public partagé devrait ainsi pouvoir accueillir les skaters mais aussi les curieux dès fin décembre. Ce projet original a été porté conjointement par l'équipe municipale et le Conseil de la jeunesse de l'arrondissement.



Cinq années d'engagement

La Maison des associations du 2^e fête, son 5^e anniversaire. L'occasion de faire le point sur ses actions, les attentes de ses 143 associations adhérentes, sans oublier ses projets d'avenir de plus en plus tournés vers l'économie sociale et solidaire.

Un badge « Cherche association » accroché sur sa veste, Laurence s'assoit à la table de Marie-Bernard qui, elle, a épinglé sur son pull un « Cherche bénévole » ! En ce samedi 29 septembre, dans le cadre de la Rencontre d'automne, un speed dating associatif est organisé à l'initiative de la Maison des associations du 2^e, de 14 h à 16 h dans le beau *Café Reflets*, rue Montorgueil. La règle du jeu est simple : les responsables d'association ont 7 minutes par round pour convaincre les personnes qui souhaitent s'engager. Actuellement sans emploi, Laurence va débiter une formation professionnelle en janvier. « *En attendant, je ne supporte plus de n'être plus*

utile. J'ai besoin de lien social. » Marie-Bernard, du centre social et culturel Cerise, lui propose une mission adaptée : « *vous pourriez faire l'accueil de façon temporaire* ». De son côté, après quatre tête-à-tête, Kassam, enseignante à la retraite, a enfin le coup de cœur : « *je vais jardiner pour le jardin partagé du Potager de la lune. Le bonheur!* ». Fondée en 2007, la Maison des associations du 2^e (MDA2) est un centre ressource et un espace de rencontre pour toutes les associations qui exercent des activités régulières dans l'arrondissement. Cinq ans après son ouverture, elle rassemble 143 inscrits. Parmi leurs motivations : les conditions matérielles, la qualité d'emplacement ainsi que la soif de rencontres. ●●●

OPÉRATION MICRO-DON

Convaincue que les petits ruisseaux font les grandes rivières, la Maison des associations du 2^e a expérimenté le micro-don – les personnes qui faisaient leurs courses étaient invitées à donner 2 € ou plus – pendant un week-end de mars sur 6 points de vente. Opération qu'elle entend renouveler au printemps 2013. Au total, 4 069 € ont été récoltés, permettant de financer : un projet d'accompagnement d'enfants et de jeunes en difficulté du centre social La Clairière, un outil informatique de lutte contre l'illettrisme pour les bénéficiaires du Centre Cerise, des vacances pour les familles du Secours populaire, des formations professionnelles destinées aux femmes de l'association Tostan, des programmes de santé en Inde développés par Prasad et, enfin, la création d'une vesti-boutique et d'un espace d'écoute de la Croix rouge. > Contact : www.microdon.org



Jacques Boutault est venu soutenir cette opération.

vie associative tout savoir :



Le 29 septembre dernier lors des speed dating.



●●● Une qualité de services

Ses services s'articulent autour de trois axes. En premier lieu, les locaux et les conditions matérielles. Pour permettre à ces associations de mener à bien leurs projets, de nombreux équipements sont gratuitement mis à leur disposition. De façon ponctuelle et sur simple réservation, les membres des associations peuvent ainsi bénéficier d'une salle de réunion de 30 places, de 2 bureaux permettant d'accueillir 5 personnes, chacun disposant d'un ordinateur avec accès WiFi, ainsi que d'un espace de travail équipé de 3 postes informatiques. Sans oublier 2 imprimantes, une photocopieuse et un vidéo-projecteur ainsi qu'un massicot et une relieuse. Sont également proposées des boîtes aux lettres et des domiciliactions postales.

Deuxième mission de la MDA2 : l'accueil et le conseil. Grâce à une

équipe composée de 3 permanents : Jean Karinthi, directeur, Guillaume Blanc, agent d'accueil, et Stéphane Di Costanzo, adjoint administrateur, disponibles pour répondre à toutes les questions d'ordre juridique ou financier que se posent les responsables associatifs. De même, des sessions de formation sont régulièrement proposées sur la gestion d'une association, le rapport avec les adhérents ou bien le développement numérique.

Enfin, la MDA2 sert d'appui aux animations locales. Avec ses partenaires (la Mairie d'arrondissement, le Centre Cerise, La Clairière et le Centre sportif et culturel Jean Dame), elle propose des événements dans le cadre de la vie associative et citoyenne de la ville.

« L'enquête de satisfaction menée

cette année (voir encadré) montre que l'attente des associations est très forte en matière de communication, tant entre elles qu'avec les habitants », précise Jean Karinthi. C'est pourquoi, épaulé de Florence Duprey, responsable de l'association des Artistes créateurs en mouvement, le directeur de la MDA2 concocte un Forum 2013, sorte d'agora tournée vers le monde associatif.



Des rapports humains forts

Afin de favoriser les liens tant virtuels que réels tout au long de l'année, un tête-à-tête entre associations et personnalité investie dans l'économie sociale et solidaire va être organisé. Autre initiative : la mise en ligne d'un panorama des associations du 2^e, prototype pour animer le réseau

SATISFACTION !

La Maison des associations du 2^e a lancé, en mars, une enquête de satisfaction afin d'améliorer ses services. 34 associations ont répondu au questionnaire.

1/ Concernant les conditions matérielles, 17 les jugent « satisfaisantes » et 14 « tout à fait satisfaisantes ». Parmi les motifs d'insatisfaction : les difficultés d'accès au WiFi et les horaires trop restreints pour relever les boîtes aux lettres.

2/ Deuxième sujet d'étude : l'accueil. 20 adhérents le considèrent comme étant « tout à fait satisfaisant » et 14 « satisfaisant ». L'activité d'accompagnement et de conseil a également été passée au crible. Résultat : 13 « satisfaisant » et 10 « tout à fait satisfaisant ». Principale

attente : l'accompagnement dans les demandes de subventions.

3/ Dernier domaine sur lequel portait l'enquête : l'information de la vie associative locale.

Si 9 associations estiment que la communication est « tout à fait satisfaisante », 8 la trouvent « satisfaisante » et 8 autres « moyennement satisfaisante ». Ont été notamment exprimés le besoin de réactivité plus grande et d'informations diffusées plus rapidement (via courriels et autres réseaux sociaux).

4/ Enfin, à la question d'ensemble « Quel est votre degré de satisfaction global des services de la Maison des associations du 2^e ? » 17 l'estiment « tout à fait satisfaisant » et 12 autres « satisfaisant ».



Florence Ribard

Conseillère du 2^e arrondissement, déléguée à la vie associative.

En quoi les associations sont-elles essentielles à la vie de l'arrondissement ?

Les associations sont des acteurs incontournables de la vie de l'arrondissement. Elles s'occupent souvent de choses essentielles à la vie de tous les jours, comme le commerce de proximité, ou les services à la personne. Leur grand nombre, 6 000, manifeste de la vitalité du 2^e. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui animent et font vivre ce monde associatif particulièrement dense, qui renforce au quotidien le lien social. C'est pour toutes ces raisons que je souhaite qu'elles soient assurées du soutien régulier de la municipalité.

Comment la Mairie du 2^e peut-elle intervenir pour favoriser cette vie associative ?

La Mairie est l'interlocuteur de proximité des associations. Elle peut les aider en les orientant et en les soutenant dans le développement de leurs projets, recherche de financement, besoin de formation, de locaux et d'outils pour communiquer. La Mairie s'efforce donc de mettre en place des moyens qui entendent répondre à leurs attentes et leur permettent de fonctionner au quotidien, en lien constant avec la Maison des associations.

associatif. Sans oublier une prochaine édition de la Rencontre d'automne. Un rendez-vous auquel tous les responsables d'associations du 2^e sont conviés en présence de Hamou Bouakkaz, adjoint au maire de Paris, chargé de la démocratie locale et de la vie associative. « *C'est un temps afin de nous tourner, pour une fois, les uns vers les autres. L'idée étant de mieux nous connaître et de tisser des liens pour créer une vie associative encore plus dynamique* ». Un temps également précieux pour Jacques Boutault. « *On travaille toujours mieux à plusieurs. Jean Karinthi, qui œuvre dans la proximité avec moi, en est la preuve: il apporte l'expérience de la vie associative de l'arrondissement à l'échelle de la capitale comme une tête chercheuse qui pollinise les autres associations!* »

+ d'infos

- **Maison des associations du 2^e** (MDA2)
23, rue Greneta
- Horaires:** mardi, mercredi et vendredi: 13 h 30-19 h 30, jeudi: 10 h-19 h 30, samedi: 10 h-16 h.
- Tél.:** 01 44 88 58 20
- Courriel:** maison.asso02@paris.fr
- Site Internet:**
www.paris.fr/associations



Maison des associations, 23, rue Greneta

en direct du 2^e

Charles Bachofen, responsable d'Entraide scolaire amicale

« Nous accompagnons les élèves – du CP à la Terminale – qui rencontrent des difficultés dans leur scolarité. »

Nos bénévoles ne font pas de l'aide aux devoirs mais interviennent une fois par semaine au domicile des enfants pour leur permettre de combler leurs lacunes. Nous leur apprenons également à se concentrer et à s'organiser. Enfin, nous valorisons, non seulement les savoirs fondamentaux, mais aussi leurs propres capacités. »
> **Contact:** 01 48 87 79 92 – contact@entraidescolaireamicale.org

Alain Granier, responsable d'équipe Paris centre de Visemploi

« **Nos bénévoles (à 80 % issus des RH) parrainent, dans la durée, des demandeurs d'emploi en difficultés.** Et ce, à la fois d'une façon technique: construction d'un projet professionnel, mise à jour d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, simulations d'entretiens, organisation de mini bilans de compétences, etc. Mais aussi personnelle, en leur permettant de sortir de leur solitude et en les redynamisant. C'est toute l'alchimie de la relation individuelle. »
> **Contact:** 06 72 27 64 57 – www.visemploi.fr

Une femme résolument moderne

Le 12 novembre 2012, entourée de son fils et de ses petits-fils, **Marcelle Desaintjean** soufflera ses cent bougies.

Avec émotion, on grimpe jusqu'au dernier étage d'un escalier du passage Choiseul en se demandant « comment résumer une vie qui court sur un siècle » ? Le 12 novembre, Marcelle Desaintjean fêtera son... centième anniversaire. La porte s'ouvre dans un fracas de serrures. Une dame très digne nous accueille. Ses cheveux sont attachés par une barrette. Le matin même, elle est allée chez son coiffeur « pour la photo ». Seules ses jambes trahissent son âge. La démarche prudente, elle nous conduit vers son étroit salon dans lequel une antique pendule marque le temps. Mais le temps ne semble avoir aucune emprise sur cette femme qui dicte avec précision les faits les plus marquants de sa vie.

Un vie bien remplie

« Vous pouvez écrire que mes premières années ont été tristes. J'ai grandi chez une nourrice, loin de mes parents. Mais à toute chose malheur est bon. J'ai été élevée à la campagne avec les produits sains de la ferme. C'est peut-être ça le secret de ma longévité ! » Celle qui se présente sous le signe du « vilain scorpion, à l'instar du général de Gaulle » évoque une adolescence « tumultueuse », puis un mariage « impossible » qui finit par un divorce. De cette union naît un fils que Marcelle Desaintjean élève seule dans un mélange d'amour et d'exi-



gence : « après avoir été instituteur, il a terminé sa carrière auprès de l'inspecteur d'académie de Seine Saint-Denis ».

C'est en avril 1939 qu'elle emménage passage Choiseul. Un an plus tard, en juin 1940, l'armée nazie entre dans Paris. S'ensuit une période de « tickets de rationnement, de coupures d'électricité, de descentes dans les abris ».

Mais Marcelle Desaintjean préfère ne pas s'attarder : « On ne peut pas se mettre à la place de ceux qui ont vécu ces années-là. Il fallait se méfier de tout et de tout le monde ». D'autant plus quand on était dans la résistance... « J'avais été repérée par Édouard Dumont, résistant de la première heure, qui habitait juste en face. Il m'avait abordé en me disant : "je t'observe depuis un moment ma grande. C'est toi que je choisis". » Marcelle Desaintjean est chargée de porter des messages dans tout Paris. Courriers qu'elle cache dans l'ourlet de sa jupe ou de sa veste. « J'ai tremblé parfois », dit-elle avec humilité.

Après la guerre, en 1957, elle entre

comme agent temporaire à la RATP, chef de station à Opéra, « quelle ambiance formidable ». Elle est décorée de la médaille d'honneur du travail pour ses 51 années d'activité. « Je ne sais pas ce que le mot vacances veut dire mais, à ma retraite, j'ai pris ma vengeance ! » À 57 ans, cette femme résolument moderne, passe son permis et s'achète une DAF blanche. Chaque année, elle part en cure aux thermes de Bagnolles-de-l'Orne, mais son plus grand bienfait lui vient des chevaux : « j'y ai fait de l'équitation jusqu'à l'âge de 78 ans ! Les chevaux me parlent. Je reçois leur force dans mon estomac ». Membre de l'Union nationale des combattants du 2^e et des Anciens résistants de la RATP, Marcelle Desaintjean participe à des voyages organisés par l'UNC, dont un en Pologne où elle voulait connaître le camp d'Auschwitz : « ce n'est pas pensable ce que des gens ont pu vivre ».

Ce début de nouveau siècle a beaucoup de problèmes, il faut une volonté énergique pour résoudre le chômage et la pollution. Après une chaleureuse poignée de mains, on redescend l'escalier en se disant qu'il va être difficile de résumer la vie d'une telle femme !

EELV **Mariage pour tous et droit de vote aux résidents étrangers : deux avancées démocratiques majeures**

La gauche et les écologistes sont au pouvoir depuis 6 mois. Nous avons rapidement pu goûter le plaisir de connaître un gouvernement qui fixe la barre haut en termes d'éthique. Si tout n'a pas été possible, notamment pour la renégociation du traité budgétaire européen, le changement se fait déjà ressentir. L'encadrement des loyers, porté par la ministre du Logement, Cécile Duflot, a été le premier pas vers une politique du logement plus volontariste. La France est prête pour des changements qui vont dans le sens d'une société plus équitable, plus ouverte et plus juste : le mariage pour tous et le droit de vote des résidents étrangers aux élections municipales. Ces deux revendications sont portées depuis longtemps par les écologistes. Les parlementaires écologistes s'activent afin que la gauche ne déçoive pas en repoussant à nouveau ces questions lors d'une prochaine échéance électorale. Le changement, c'est tout de suite !

Retrouvez-nous sur notre site Internet : www.eluseelv-paris02.fr

Le groupe des élu(e)s Europe Écologie-Les Verts.

PS **Le mariage pour tous, une avancée républicaine**

En assimilant le mariage entre personnes de même sexe à des crimes tels que l'inceste ou la pédophilie dans la tribune de son journal municipal, le maire UMP du 8^e arrondissement, François Lebel, a tenu des propos indignes d'un élu de la République. Engagement de campagne de François Hollande, l'ouverture du droit au mariage de personnes de même sexe et, par voie de conséquence, de l'adoption aux couples mariés de même sexe, sera effective dès 2013 dans toutes les mairies de France. Treize ans après le PACS, cette décision de justice et d'égalité, qui prend acte de l'évolution de notre société, constitue une réelle avancée dans la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles. Les élus socialistes du 2^e arrondissement se réjouissent de célébrer prochainement toute union librement consentie.

S. Wiewiorka, P. Schapira, M. des Gayets, R. Bernard, F. Ribard et L. Bureau.

www.elusps-paris2.net – contact@elusps-paris2.net

PC **Mariage homosexuel : allez encore un effort pour l'égalité !**

Enfin le mariage va être accessible à tous les couples. C'est une avancée importante vers l'égalité et un bon signe pour l'évolution de notre société. N'en déplaise aux réactionnaires de tous poils, nous aurons plaisir à célébrer ces nouvelles unions à la mairie du 2^e ! Le projet de loi en cours n'est cependant pas à la hauteur. La question la plus sensible, celle du droit à fonder une famille, est repoussée à un hypothétique futur projet de loi.

Faut-il être dans le déni de la réalité des formes familiales contemporaines, ou sensible aux arguments rétrogrades invoquant les « lois de la nature », pour continuer à bloquer, encore, l'accès réel à l'adoption, la procréation médicalement assistée pour les femmes, et l'aménagement du droit des filiations ? Pourtant, la vie avance, elle. Il y a encore des mobilisations à construire pour arracher des conquêtes sociales. Dans ces combats émancipateurs, vous trouverez les communistes et le Front de gauche à vos côtés.

Anne Sabourin, conseillère du 2^e arrondissement

anne.sabourin@paris.fr

UMP **Le système d'attribution des logements sociaux à Paris est à bout de souffle**

Le bilan qui vient d'en être fait par une mission d'élus parisiens (MIE) est particulièrement à charge contre la Ville de Paris. Le logement social à Paris, c'est 126 539 demandeurs qui attendent impatiemment que se libère l'un des 197 414 logements sociaux. Plus du quart attend depuis au moins 5 ans ! Car le taux de rotation dans le parc social parisien s'effondre. En 2011, il n'est plus que de 4,4 % à Paris contre 9 % au plan national. Résultat : quand on accède à un logement dans le parc public à Paris, on hésite à le rendre. Aussi, pour les occupants du parc social actuel, il est difficile d'envisager un autre logement que celui qui vous a été attribué. Alors que 4 Parisiens sur 5 seraient en droit de demander un logement social, leur droit de demander se heurte aux obstacles d'un système rigide. Par ailleurs, les critères d'attribution des logements sociaux, prétendument objectifs, ont laissé place au hasard. La lecture de ce rapport est édifiante ! L'attribution des logements sociaux à Paris n'a plus rien d'équitable. La gauche et Bertrand Delanoë ont totalement échoué.

Christophe Lekieffre – 06 60 95 33 17 ou lekieffre.christophe@free.fr

Les Conseils de quartier
du 2^e arrondissement
vous invitent
au

Palais Brongniart

BAL de la BOURSE

SAMEDI 24 NOVEMBRE 2012
DE 17H À 2H DU MATIN

ANIMATIONS ENFANTS DE 17H À 20H
ON PEUT Y DÎNER !

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE
VESTIAIRE OBLIGATOIRE 1€

11^{ème}
ÉDITION

LES CONSEILS
DE QUARTIER DU 2^e

Paris
2^e

Air2fête

aprentiv

CIC

U
Les Ateliers
Carnavales

delapost
PARIS